

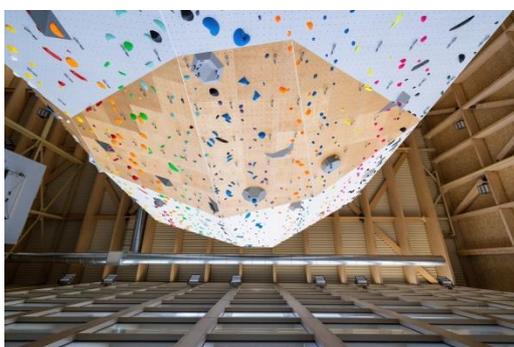


Inauguration de la CIME

Complexe international multisport- escalade

Troyes/Rosières-près-Troyes (Aube)

Avec ses 6 400 m², la CIME est dotée du plus grand espace escalade indoor d'Europe et d'une aire d'évolution multisport adaptée au parasport



Dans le cadre de sa démarche de développement du sport, et singulièrement, du handisport dans l'Aube, le Département inaugure le 24 juin 2023 son Complexe international multisport et escalade, dit la CIME.

Ce nouvel équipement d'excellence d'une superficie de 6 400 m², conçu avec le milieu sportif, est doté d'un espace d'escalade fixe le plus important du territoire européen, incluant toutes les disciplines de l'escalade (difficulté, bloc, vitesse) et d'une aire d'évolution multisport adaptée au handisport. La CIME pourra accueillir des compétitions nationales et internationales.

Labellisé « Centre de préparation aux Jeux » (CPJ), la CIME est parée pour recevoir des délégations sportives en vue de préparer Paris 2024. La délégation olympique d'escalade du Japon, l'une des meilleures au monde, ainsi que l'équipe paralympique du Brésil y prépareront d'ailleurs les Jeux.

Cette inauguration se fait en présence de :

- Philippe Pichery, président de l'Assemblée départementale de l'Aube
- Cécile Dindar, préfète de l'Aube
- Marc Sebeyran, représentant Franck LEROY, président de la Région Grand Est
- Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français
- Alain Carrière, président de la Fédération française de la montagne et de l'escalade

1| La construction de la CIME : une opération à 25 M€ financée principalement par le Département

Grâce au dynamisme des clubs locaux, notamment d'escalade et de parasport, à des contacts avec le président de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), Pierre You, puis Alain Carrière, et au soutien de la présidente du Comité paralympique et sportif français, Marie-Amélie Le Fur, le Département de l'Aube s'est lancé en 2020 dans la construction d'une nouvelle infrastructure sportive d'excellence.



■ Le Département, maître d'ouvrage du projet

Propriétaire du terrain sur lequel s'implante le nouveau bâtiment, le Département de l'Aube en a été le maître d'ouvrage général du projet et le conducteur de l'opération.

C'est le Cabinet JP Massonnet, basé à La Chapelle-Saint-Luc, qui a été choisi pour établir le programme de l'opération en tant qu'assistant de maîtrise d'ouvrage.

Le projet architectural a été réalisé par le groupement composé de :

- 5-cinq Architecture : Architecte Mandataire / Paysagiste / Economiste / HQE
- 5-cinq Architecture : Architecte associé / Economiste
- Even, 5-cinq Ingénierie : BET Structure / Génie Thermique / Electrique
- Slam Acoustique : BET Acoustique

Les entreprises du chantier :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - EIFFAGE ROUTE | - AUBELEC |
| - IDVERDE | - MASSON |
| - CRN | - PEUGNET |
| - BRIAND CONSTRUCTION BOIS | - CHARRIER |
| - SMAC | - STTS |
| - DYBIEC | - BLACKOUT France |
| - FRANCE 2000 | - TK ELEVATOR France |
| - ACR METAL | - ACCESSIGNE |
| - HINGANT | - AUBE FROID |
| - HINGANT | - ENTRE-PRISE |
| - SMBI | |
| - ARTS DE LA GRIMPE | |

■ Coût et financements

Le coût global de l'opération est de **25 M€ TTC (étude, réseaux, travaux...)**.

Sur la partie travaux, le coût s'élève à **18 M€ HT dont le Département est le principal financeur**.

Le financement :

- Département de l'Aube : 22,6 M€,
- Région Grand Est : 3,8 M€, soit 20 %,
- l'Agence nationale du sport (ANS) : 907 000 € (fonds CPJ) dont 807 000€ pour le terrain de multisport et 100 000€ pour les murs d'escalade.

■ Un projet livré en un temps record malgré la crise sanitaire et la guerre en Ukraine

L'objectif pour le Département était de livrer une infrastructure prête à l'emploi d'ici l'été 2023. Il a fallu redoubler d'efforts pour contrer les problèmes d'approvisionnement lié à la crise du Covid-19, à la guerre en Ukraine puis à l'inflation.

Planning du chantier :

- Juin 2020 : désignation du maître d'œuvre (concours)
- Juillet 2020 à avril 2021 : études de maîtrise d'œuvre
- Mai à juillet 2021 : consultation des entreprises, analyse et notification
- Août 2021 : démarrage du chantier
- Juin 2023 : livraison du bâtiment

2| **Un complexe avec une offre multisport et multiservices**

La CIME (Complexe international multisport-escalade) comporte une aire de compétition d'escalade regroupant les trois disciplines (difficulté, bloc, vitesse) au travers d'une Structure artificielle d'escalade (SAE) de niveau international d'une hauteur de 18 mètres et d'une surface de grimpe de 1900 m² possédant plus de 13 000 prises.

Cette infrastructure de près de 6 400 m² doit devenir un pôle de référence pour la région Grand Est. Elle complète le plus important mur artificiel de la région installé dans la halle de l'UTT, juste à côté, qui avait été inauguré par le Département en 2006. Cette première structure de 13 mètres de hauteur, 27 mètres de largeur offre plus de 4 000 prises, a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département.

■ Un pôle sportif escalade, multisport et handisport

Superficie : 6 400 m²

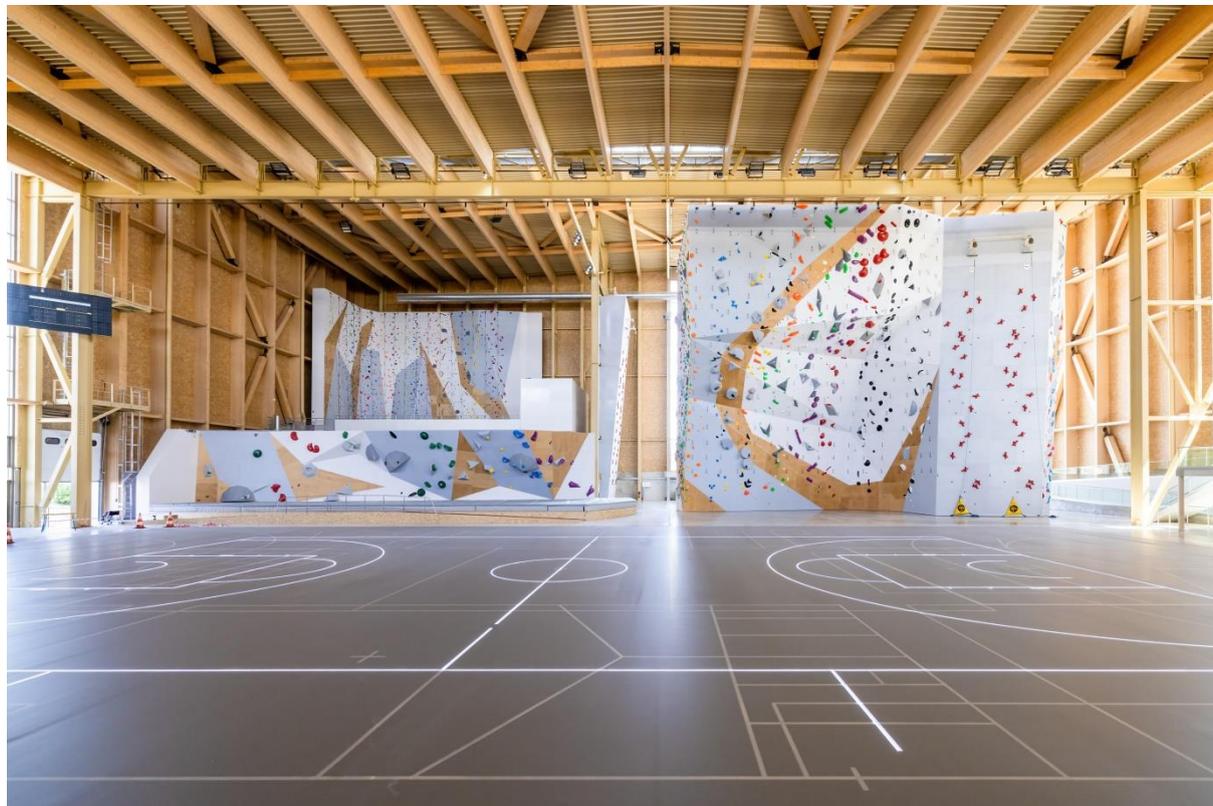
Comprenant l'ensemble des locaux dévolus à la pratique d'escalade et autres sports, les vestiaires et les sanitaires réservés aux sportifs.

Cette nouvelle aire d'entraînement et de compétition à visée internationale a été dimensionnée pour répondre à plusieurs objectifs :

- **améliorer la pratique quotidienne de l'escalade** pour les clubs dont les effectifs augmentent régulièrement (ex : Dévers Troyes),
- **compléter et renforcer les capacités d'accueil de la halle existante**, classée en mur national, mais dont les caractéristiques géométriques (développé de voies de qualification et hauteur) ne sont plus compatibles avec les exigences fédérales,
- **permettre la tenue de compétitions nationales et internationales** pour toutes les catégories au travers d'un équipement complet,
- **permettre au public d'assister aux compétitions et pour les trois catégories principales** (difficulté - bloc - vitesse) dans le même espace,
- **préparer l'accueil de compétitions internationales, notamment dans la perspective des Jeux olympiques Paris 2024**, en offrant une structure d'entraînement adaptée aux équipes nationales qui pourraient s'entraîner dans le cadre de cette compétition. La délégation olympique d'escalade du Japon, l'une des meilleurs au monde, y préparera d'ailleurs les Jeux.
- **permettre la tenue d'entraînements et de compétitions liés à la pratique handisport et multisport.**

➤ L'AIRE D'ESCALADE

Cette aire d'escalade permet l'échauffement des sportifs tous niveaux, le passage sur les différentes disciplines lors des compétitions et des entraînements simultanés.



Elle est composée de 4 zones d'escalade :

- **la tour** avec deux faces :
 - .**Face à la baie vitrée (arrière de la tour), le bloc dédié à l'entraînement** : 18 à 19 m de haut avec avancée maximum de 8,1 m, soit une surface grimvable de 1 315 m²
 - .**Face aux gradins, la vitesse et la difficulté compétition** : 18 m de haut avec avancée maximum de 8,1 m², soit une surface grimvable de 1315 m²
 - .**Face aux gradins, le bloc compétition** : 24,60 m de large, 5,40 m de haut, soit une surface grimvable de 276 m²
- **le bloc entraînement (sous la mezzanine)** : 23,40 m de large, 4,50 m de haut, soit une surface grimvable de 111 m²
- **le mur en mezzanine** :
 - « Gullich » monte à 4,4 m avec une avancée maximum de 2,2 m, soit une surface grimvable de 54 m²
 - « zone voie initiation » monte à 13 m avec une avancée maximum de 2,9 m, soit une surface grimvable de 359 m²
- **le mur de vitesse** pour l'initiation et l'entraînement », de 15m de haut.

➤ L'AIRE D'EVOLUTION SPORTIVE

Cette d'évolution d'une dimension de 44m x 24m propose 1056 m² pour la pratique multisport, dédiée particulièrement au parasport.



L'aire d'évolution peut accueillir différentes disciplines classiques (handball, basket -ball, volley-ball, futsal)...

Sa conception modulable lui permet également d'accueillir des disciplines sportives parasport, telles que :

- Foot fauteuil
 - Baskets fauteuil
 - Hand fauteuil
 - Torball
 - Tennis
 - Boccia
 - Sarbacane
 - Tennis de table
 - Curling
 - Goal-ball
 - Rugby fauteuil
 - ...
- ✓ L'ensemble des équipements sportifs nécessaires à la pratique de ces sports sont adaptables et amovibles (poteaux, filets, buts, panneaux).
- ✓ Les équipements pour le handisport sont spécifiques:
- des sols coulés doté d'un traçage lumineux (led), et qui disposent d'une élasticité surfacique et sont composés d'une sous couche en bois et de plusieurs couches de polyuréthane successives. Ils sont sans joint ni soudure,
 - des points de recharge pour les fauteuils électriques (foot fauteuil),
 - des revêtements muraux résistants.

➤ **LES AUTRES ATOUTS DE LA CIME**

Des tribunes pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes (350 m²) :

Les tribunes permettent aux spectateurs d'assister aux compétitions sportives dans de bonnes conditions.

500 places sont prévues, dont :

- 50 places adaptées aux personnes à mobilité réduite,
- 20 places équipées de tablettes pour la presse.

Jusqu'à 3 000 spectateurs pour l'escalade

Pour des événements internationaux dans le domaine de l'escalade, la capacité d'accueil de spectateurs est complétée par des installations de sièges sur l'aire d'évolution multisport, permettant de porter à 3 000 le nombre de places assises.

Mais aussi ... 350 m² pour les vestiaires, sanitaires, douches permettant le changement de tenue des sportifs, les casiers pour le stockage de leurs équipements. Des zones distinctes pour les sportifs et les arbitres. Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ Des services sportifs complémentaires indispensables

Superficie : 165 m²

Ces locaux annexes sont indispensables à la pratique sportive et à la tenue de compétitions.

Des locaux médicaux

- Infirmerie équipée du matériel de première urgence pour traiter rapidement un sportif blessé lors d'un entraînement ou d'une compétition, un défibrillateur...
- Local de contrôle anti-dopage pour réaliser des prélèvements chez les compétiteurs
- Salle de massage.

Des locaux communs

- Salle de réunion/formation/presse (40 m²) : modulable et équipée de matériel informatique
- Régie son/vidéo équipée pour enregistrer des matchs ou rencontres télévisées.

Des locaux techniques

- Nacelle
- Nettoyage des prises d'escalade.

■ Un pôle d'accueil pour toutes sortes de manifestations

Superficie : 475 m²

Ce pôle doit permettre l'accueil du public pour des manifestations exceptionnelles (rencontre sportive ou non, réunion, formation...).

Il comprend :

- un hall d'entrée qui sert de point d'information (avec espace billetterie), d'orientation, de détente (distributeurs, bar/snacking), de gestion des flux de visiteurs vers les tribunes et locaux associés à la pratique sportive.
- un espace réunion/réception modulable pour l'accueil d'événements publics ou VIP (office de préparation et réception traiteur, local de rangement du mobilier).
- des sanitaires publics adaptés aux personnes à mobilité réduite.

■ Un pôle administratif

Superficie : 115 m²

Equipé pour la gestion du site et la mise à disposition de locaux pour les clubs sportifs (bureaux, reprographie).

■ Des locaux techniques

Superficie : 247 m²

Pour le fonctionnement et la maintenance du site.

■ Des espaces extérieurs

Superficie : 3 750 m²

Pour le stationnement et les espaces verts :

- 152 places dont 14 réservées aux personnes à mobilité réduite, 28 réservées aux voitures électriques, + 4 emplacements bus réservés aux sportifs + 3 emplacements bus transports urbains
- stationnement des 2 roues (50 m²)
- espaces verts avec pelouse et arbres (1000 m²)

3| Avec la CIME, le territoire offre un mini-village olympique prêt à l'emploi

UN « MINI-VILLAGE OLYMPIQUE » PRÊT À L'EMPLOI



La CIME complète l'offre sportive existante sur le complexe sportif Henri Terré.

Avec le Centre sportif de l'Aube, ses hébergements et ses espaces de restauration et de réunion, le site est un véritable petit village olympique, entouré par 3 écoles d'ingénieurs (Université de technologie de Troyes (UTT), l'EPF-Ecole d'ingénieurs et l'Ecole spéciale des travaux publics et du bâtiment (ESTP), ainsi que par la Technopole de l'Aube en Champagne, dédiée au start-ups innovantes.

4| Une ambition portée par les JOP 2024, mais une installation pérenne

La CIME s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale développée autour des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de l'obtention, pour le Département de l'Aube, de 2 labels : « Terre de Jeux » et « Centre de préparation des Jeux ».

■ Le label « Terre de Jeux 2024 » pour encourager la dynamique sportive dans l'Aube

En rejoignant la communauté « Terre de Jeux 2024 » le Département de l'Aube a affirmé sa volonté de participer aux temps forts des Jeux de Paris 2024, et de développer ses propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien des Auboisiens.

L'Aube n'en est pas à son coup d'essai. De nombreuses actions ont déjà été engagées et répondent aux 3 objectifs cités par le comité d'organisation des JOP2024 :

- **partager les émotions du sport** avec de nombreux événements festifs autour du sport.
- **animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux**
- **mettre plus de sport dans le quotidien des habitants** en proposant d'ores et déjà une offre de qualité en matière d'équipements et de services aux sportifs.

Le Conseil départemental apporte en outre son soutien financier aux associations locales et comités sportifs départementaux, ainsi qu'aux communes et intercommunalités (aide aux équipements, investissement et fonctionnement).

Pour aller plus loin, le Département a multiplié les actions pour développer le sport pour tous sur l'ensemble du territoire aubois :

- création et rénovation d'équipements sportifs départementaux et portés par d'autres collectivités (ex : piste de BMX, hall de gymnastique, terrain synthétique...),
- sensibilisation et communication sur l'offre sportive et les équipements sportifs du territoire,
- travail sur la mobilité et l'accessibilité aux sports et aux équipements sportifs (sport santé, sport partagé, sport senior, handisport et sport adapté),
- soutien au sport scolaire et développement du label « Génération 2024 » dans les collèges et établissements d'enseignement supérieur,
- contribution à une gouvernance du sport à l'échelon départemental et renforcement des relations avec l'ensemble du tissu sportif et institutionnel,
- appui renforcé aux bénévoles,
- développement des services aux sportifs (médical, hébergements, restaurations),
- développement des sports nature sur et autour des lacs de la forêt d'Orient.

■ Plusieurs équipements de l'Aube désignés Centre de préparation aux Jeux (CPJ) afin d'accueillir des délégations du monde entier

L'Aube, avec les Villes de Troyes, Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Saint-Julien-les-Villas et La-Chapelle-Saint-Luc, a déposé une **candidature unique de territoire en novembre 2019 pour faire partie de la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux.**

Plusieurs équipements ont été désignés comme « Centre de préparation aux Jeux » (représentant 14 disciplines, dont 5 paralympiques) :

- le Centre sportif de l'Aube (Troyes)
- la CIME, complexe international multisport-escalade (Troyes)
- la BMX Race (Troyes)
- la salle omnisports et multisports (Troyes)
- le stade d'athlétisme Pierre Voillequin (Troyes)
- la piscine des Chartreux (Troyes)
- la salle d'armes Jacques Diot et André Keslick (Troyes)
- le Cossec André Père (Troyes)
- le gymnase Fernand Ganne (St-Julien-les-Villas)
- la halle de gymnastique (Troyes)
- la base nautique (Mathaux)
- le complexe sportif (Romilly-sur-Seine)
- la salle de sports de combat (Nogent-sur-Seine)
- le centre de tir (La Chapelle-Saint-Luc)

Ces centres pourront accueillir des entraînements de délégations olympiques et paralympiques. Ils sont intégrés à cet effet dans le catalogue international.

A ce jour, le Comité paralympique brésilien et la Délégation olympique japonaise d'escalade ont annoncé leur souhait de venir se préparer dans l'Aube en vue des Jeux de Paris 2024. Une excellente nouvelle pour le territoire et l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche d'accueil.

■ Le parcours de la Flamme Olympique dans l'Aube

Par ailleurs, le Département de l'Aube a fait le choix d'accueillir la Flamme Olympique, symbole de paix, d'unité et de grande fête populaire.

Celle-ci traversera officiellement l'Aube le 13 juillet 2024.

Un parcours de 7 communes :

- Dolancourt – Parc d'attractions Nigloland
- Ervy-le-Châtel
- Mesnil-Saint-Père - Lacs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
- Nogent-sur-Seine
- Romilly-sur-Seine
- Ville-sous-la-Ferté - Abbaye de Clairvaux
- Et enfin Troyes (ville étape), point final du passage de la Flamme Olympique dans notre département qui clôturera en beauté cet événement exceptionnel. De nombreuses festivités populaires, animations, initiatives sportives et culturelles y auront lieu, réparties dans deux zones : le complexe sportif Henri-Terré/Centre sportif de l'Aube et l'esplanade du Cube où se tiendra notamment la cérémonie d'allumage du chaudron.

5| L'engagement du Département pour développer le parasport

■ Une démarche d'inclusion globale pour le Département

Chef de file et garant des solidarités humaines, le Département de l'Aube met en œuvre, depuis plusieurs années, des actions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines. Le volet "sport et handicap" fait partie intégrante de sa politique sportive depuis le début de la démarche territoriale initiée en 2018, « L'Aube en mode Sport pour les Jeux ».

Dans ce cadre, le Département a développé et intensifié ses actions en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap :

- **soutien financier aux associations et clubs sportifs locaux** (subventions d'investissement pour l'acquisition de matériel, l'aménagement de locaux spécifiques dédiés à la pratique handisport) ;
- **mobilité des personnes en situation de handicap** (achat de véhicules adaptés pour le transport de personnes en situation de handicap vers des activités, événements ou compétitions sportives, financement du transport d'élèves handicapés pratiquant une activité sportive au sein de l'UNSS) ;
- **construction ou rénovation d'équipements parasport**: la base nautique de Mathaux sur le lac du Temple, la CIME, le Centre sportif de l'Aube ;
- **renforcement de l'information et de la communication sur l'offre sportive** ouverte aux personnes en situation de handicap ;
- **inclusion par le sport des personnes en situation de handicap**

■ Un groupe de travail autour du sport et du handicap

Le Département a mis en place un groupe de travail pour réfléchir et agir collectivement sur les besoins et les moyens à mettre en place pour favoriser l'activité physique des personnes en situation de handicap.

Ce groupe se compose des services du Département de l'Aube dont le Centre sportif de l'Aube et la Direction de l'Autonomie du Département, du Comité départemental handisport de l'Aube (CDH10), de l'ASA 10, la MDPH, la DDCSPP, le CDOS, l'UNSS, l'APEI, l'ARS, l'USEP, les services de l'Education Nationale et l'Institut de rééducation Pasteur.

Les principaux objectifs de ce groupe de travail sont :

- **développer une stratégie d'information et de communication pour encourager et sensibiliser à l'activité physique et la pratique sportive**, faire connaître les offres sportives adaptées disponibles dans l'Aube, valoriser les initiatives sur ce sujet.
- **mobiliser et « professionnaliser » les acteurs** (handicap et sport) pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à une offre sportive adaptée,
- **renforcer la transversalité et développer la mutualisation entre les acteurs et les moyens** en consolidant la coopération, l'entraide et l'interconnaissance de chacun en vue d'organiser des actions communes impactantes.

■ L'Aube, référent national Sport et handicap.

Fort de cette dynamique, le Département de l'Aube, a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Sport et handicap », lancé par l'Assemblée des Départements de France et le Comité paralympique et sportif français. **Nommé « référent national Sport et handicap »**, le Conseil départemental de l'Aube contribue ainsi avec ses partenaires à l'élaboration d'un guide national de bonnes pratiques en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport.

■ Des liens forts avec Marie-Amélie Le Fur, présidente du comité paralympique et sportif français

Depuis sa première venue le 26 juin 2019, Marie-Amélie Le Fur, présidente du comité paralympique et sportif français, a tissé des liens forts avec le Département de l'Aube.

C'est grâce à la participation du Département de l'Aube au groupe de travail « Jeux Olympiques et Paralympiques » organisé par l'Assemblée des Départements de France (ADF) que les premiers contacts se sont établis.

Dans ce cadre, les actions développées dans l'Aube en faveur de la pratique sportive pour tous ont été présentées à Marie-Amélie Le Fur. La présidente du comité paralympique avait en effet accepté de venir dans l'Aube pour les découvrir à l'occasion du 1^{er} challenge sport partagé UNSS Aube qui se déroulait à Mesnil-Saint-Père en 2022. Elle en avait également profité pour présenter son parcours lors d'une conférence qui a marqué les esprits.

Dès lors, les échanges dans l'Aube se sont poursuivis autour de la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Enfin, Marie-Amélie Le Fur était présente à Troyes pour la pose de la première pierre de la CIME le 16 décembre 2021.